

Christophe Col, Cadre pédagogique - IRTS Nord-Pas-de-Calais, Site d'Artois

Le territoire dans le discours des étudiants

Résumé

Depuis les années 1980, le « territoire » est une référence fréquemment employée dans le champ du travail social. Dans les textes, ce terme se définit davantage par la dynamique¹ qu'il met en œuvre, que par une délimitation spatiale figée. Dans la réalité, approcher la lecture qu'en ont les centres de formation suppose de connaître le fonctionnement de ces institutions. Or, si tout le monde manie de concepts, ces derniers ne sont pas nécessairement établis à partir des mêmes outils ou de la même grille d'analyse. L'examen des usages conceptuels apparaît alors comme un élément constitutif de la compréhension du territoire tel qu'il est perçu et produit par les acteurs.

Les propos tenus autour de la notion de territoire par les acteurs de la formation sont nombreux et de portées différentes. Parfois mobilisés autour du principe d'intervention, parfois établis autour du principe de posture professionnelle, ou tout simplement d'information, les usages du territoire concernent les orientations, le partenariat, la logique habitante, les objectifs pédagogiques, l'évaluation, etc.

Mais si cette richesse terminologique s'établit de manière formelle, on relève dans le même temps qu'elle manifeste des implications, plus implicites, plus agissantes aussi. Derrière la formation envisagée autour de la transmission-acquisition explicite de connaissances, nous allons nous intéresser à la façon dont les uns et les autres utilisent et réinvestissent la notion de territoire. Autrement dit, nous nous attacherons à révéler derrière l'acte d'enseignement, l'acte social de diffusion et de relecture des contenus.

Notre communication s'appuie sur une investigation de terrain que nous menons à l'IRTS Nord-Pas de Calais, sur le site d'Artois. Notre méthodologie est qualitative, organisée autour de l'analyse des corpus d'enseignement (circulaires, dossiers de stage et supports de cours) et d'entretiens menés auprès d'Assistants de service social, en deuxième année de formation. Notre échantillonnage a été établi autour d'une caractéristique centrale, à savoir les modalités de formation et les acteurs (formateurs et étudiants) qui participent à la mise en place du stage de 2^e année, portant sur la « démarche d'initiation à l'étude territoriale ».

¹ Cf. la Circulaire DGAS/4A/2008/392 du 31 décembre 2008 relative à la formation et à la certification du diplôme d'Etat d'assistant de service social.